

DOSSIER DE PRESSE



la nuit est belle! 2022

Corridor nocturne du Grand Genève
au territoire du Rhône

Vendredi 23 septembre

 
@hebblyon lannestestbelle2022
<https://cral-gersa.univ-lyon1.fr/labo/personal/isabelle.vasglin/hebb>



Sur une idée originale de



GRANDLYON
la métropole

Sommaire

- I- **31 communes du territoire du Rhône éteindront leur éclairage public pour *La nuit est belle !***..... p3
- La carte du territoire concerné
- II- ***La nuit est belle !*, pour retrouver la « vraie » nuit**.....p5
- Un événement qui prend de l'ampleur
 - Une thématique 2022 axée sur les économies d'énergie
 - Des animations pour tous !
 - Une manifestation qui génère de la synergie
- III- **Mieux comprendre les enjeux de la pollution lumineuse**.....p10
- Réaliser des économies d'énergie
 - Préserver la santé humaine
 - Observer les étoiles
 - Protéger la biodiversité nocturne

Contacts presse

lanuitestbelle2022@gmail.com
communication@sigerly.fr / 04-78-84-61-71

Contact référent élus

marcilliere@mairie-brignais.fr / 06 31 68 11 97

Contact référent scientifique

isabelle.vauglin@univ-lyon1.fr / 04-78-86-85-21

EN SAVOIR +

👉 Site web

<https://bit.ly/2QJPEZx>

👉 Facebook

[@Ineblyon](https://www.facebook.com/Ineblyon)

I – 31 communes du territoire du Rhône éteindront leur éclairage public pour *La nuit est belle !*

La nuit du 23 septembre 2022, il y aura un peu moins de pollution lumineuse sur le territoire du Rhône. Et pour cause : dans le cadre de l'événement *La nuit est belle !*, 31¹ communes ont décidé de ne pas allumer leur éclairage public cette nuit-là.

Albigny-sur-Saône, Ambérieu-en-Bugey, Brignais, Cailloux-sur-Fontaines, Chambost-Longessaigne, Chaponost, Charly, Chassieu, Collonges-au-Mont-d'Or, Communay, Décines, Charpieu, Ecully, Givors, Jonage, La-Tour-de-Salvagny, Meyzieu, Millery, Montagny, Saint-Genis-Laval, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Saint-Martin-en-Haut, Saint-Maurice-de-Remens, Saint-Pierre-la-Palud, Saint-Symphorien-d'Ozon, Sainte-Foy-lès-Lyon, Sathonay-Camp, Sathonay-Village, Sérézin-du-Rhône, Vénissieux, Vernaison et Vourles, **toutes ces communes éteindront totalement ou partiellement leur éclairage public du 23 au 24 septembre** (la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon avaient également été sollicitées).

Elles ont répondu à l'appel d'Isabelle Vauglin, astrophysicienne au Centre de recherche astrophysique de Lyon (CRAL), qui s'emploie à développer *La nuit est belle !* dans le bassin lyonnais. L'année dernière, elle avait convaincu dix communes (Saint-Genis-Laval, Brignais, Chaponost, Vourles, Millery, Montagny, Vernaison, Jonage, Charly et Meyzieu) de participer à l'événement, qui s'était tenu le 21 mai.

« *La nuit est belle !* est une superbe occasion de **sensibiliser nos concitoyens aux problèmes de pollution lumineuse**, explique-t-elle. Je suis ravie que pour l'édition 2022, beaucoup plus de communes nous aient rejoints dans l'aventure ! En éteignant leur éclairage public, elles contribueront notamment à créer **une vaste zone d'ombre autour de Lyon**. Les habitants pourront profiter de ce moment de nuit retrouvée, à **travers les nombreuses animations organisées sur le territoire !** »

31 communes

+ de **30 000**

points lumineux éteints

+ de **1000**

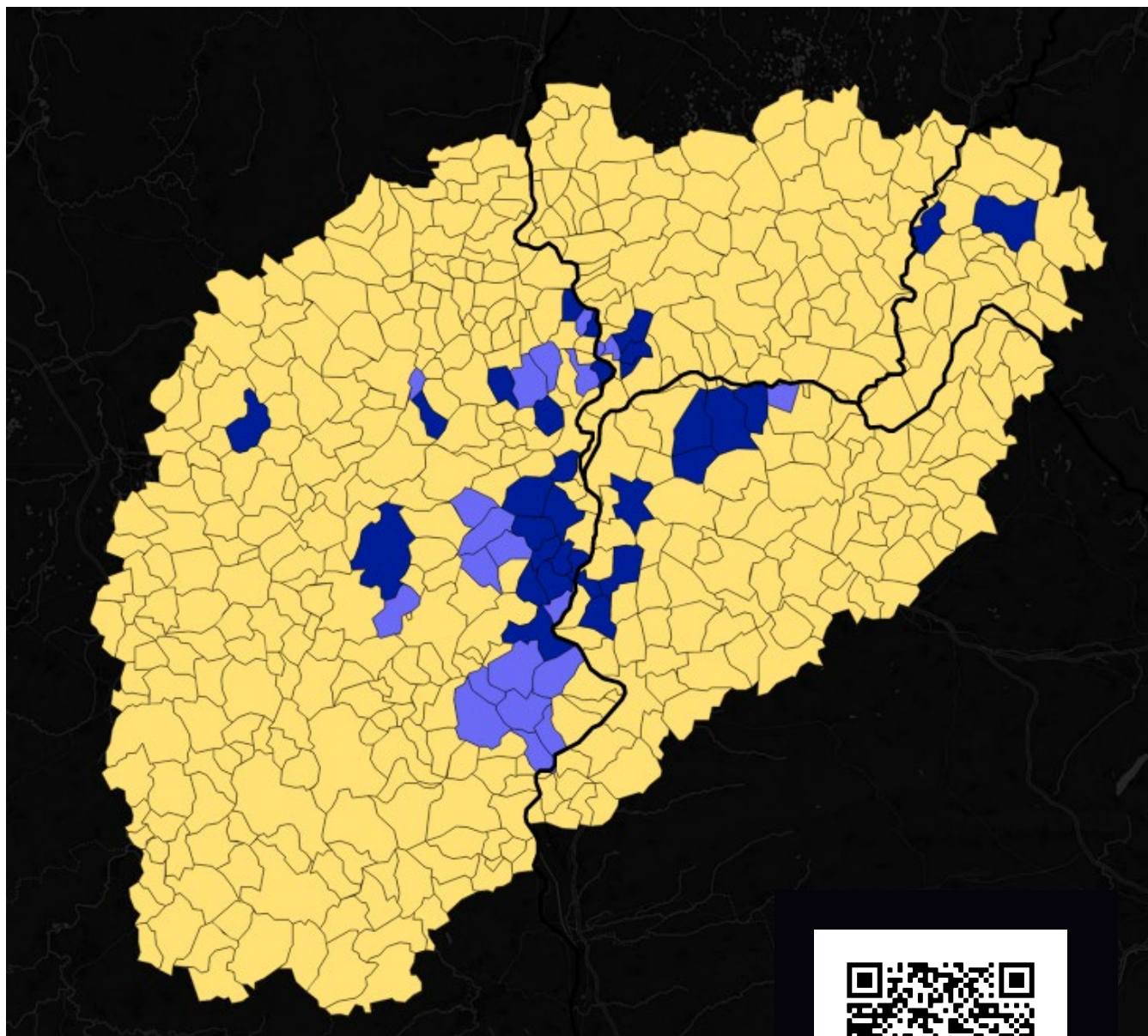
armoires d'éclairage coupées

¹ nombre de communes au 7/09/2022, susceptible d'évoluer. Rendez-vous sur <https://bit.ly/2QJPEZx> pour connaître les dernières mises à jour !

Le territoire lyonnais éteint le 23 septembre

Communes du territoire lyonnais

- Extinction totale le 23 septembre
- Extinction quotidienne
- Pas d'extinction



Retrouvez la carte en ligne en flashant ce QR-code !



II – *La nuit est belle !*, pour retrouver la « vraie » nuit

1- Un événement qui prend de l'ampleur

Opération festive visant à sensibiliser la population aux impacts de la pollution lumineuse causée par l'éclairage public artificiel, *La Nuit est belle !* s'est tenue pour la première fois en 2019, sur le territoire du Grand Genève.

L'événement « *La nuit est belle !* » a été imaginé par **Eric Achkar**, président de la Société Astronomique de Genève (SAG) et **Pascal Moeschler**, conservateur au Muséum d'histoire naturelle de Genève (MHNG) et directeur du Centre chauves-souris, à l'occasion des Assises européennes de la transition énergétique, organisées par le Grand Genève en janvier 2018.

C'est en 2019 que la première édition a eu lieu, le 26 septembre précisément. La date n'a pas été choisie au hasard : **il s'agissait de maximiser la visibilité de la voie lactée au coucher du soleil**. 152 communes sur les 209 que compte le Grand Genève ont décidé de participer et d'éteindre totalement ou partiellement leur éclairage. En parallèle, plusieurs animations ont été proposées aux habitants de cette collectivité transfrontalière. **Un succès inattendu qui a démontré l'intérêt du public pour (re)trouver une nuit sans pollution lumineuse.**

Et la sécurité ?

La nuit est belle ! n'est pas synonyme de blackout. Les communes peuvent décider de pratiquer une extinction totale ou partielle, selon leurs souhaits et leurs besoins. Par ailleurs, les feux de signalisation restent bien sûr fonctionnels.

A noter : aucun accident, agression ou augmentation des cambriolages n'ont été signalés par les communes participantes lors des éditions précédentes. Au contraire, les services de police ont constaté une diminution notable de la vitesse sur les routes.

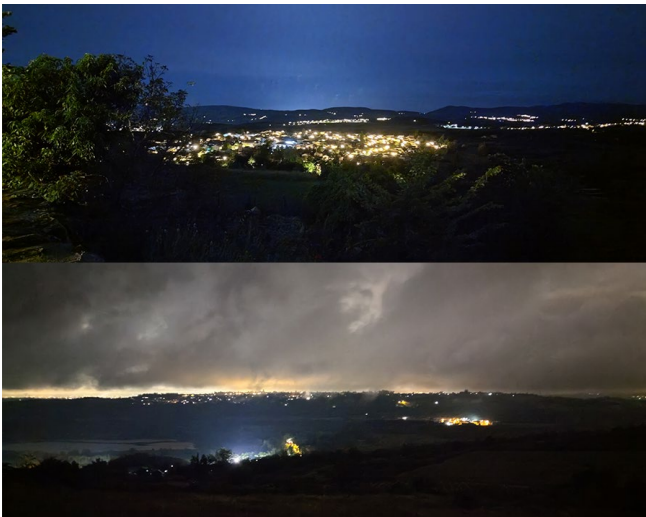
Si *La nuit est belle !* ne s'est pas déroulée en 2020 en raison de la crise sanitaire, l'édition 2021 a bien eu lieu, malgré le confinement côté français. Nouveauté vis-à-vis de la première expérience : un élargissement du territoire au-delà du Grand Genève, des côtés suisse et français, accompagné d'une hausse considérable du nombre de communes participantes : 300 !

Dans la région lyonnaise, c'est **Isabelle Vauglin**, astrophysicienne au Centre de recherche astrophysique de Lyon, qui a donné l'impulsion aux 10 communes participantes.

Retour sur *La nuit est belle ! 2021* en région lyonnaise



↑ *Vourles*



↑ *Montagny*



↑ *Saint-Genis-Laval*



↑ *Charly*

2- Une thématique 2022 centrée sur les économies d'énergie

Après une première version orientée astronomie et observation céleste, une deuxième sur la biodiversité nocturne, La nuit est belle 2022 est axée sur les économies d'énergie.

Dans un contexte où les prix de l'énergie connaissent une hausse exceptionnelle depuis plusieurs mois, la thématique des économies d'énergie est plus que jamais d'actualité, notamment pour les collectivités.

Le sujet des économies d'énergie fait également écho aux Assises Européennes de la Transition Energétique, qui se sont tenues à Genève du 31 mai au 2 juin. Le fil rouge de cet événement était « Moins pour plus ».

C'est d'ailleurs la traduction latine de « Moins pour plus », « Minus pro Magis », qui a été choisie pour baptiser la constellation mise en valeur sur l'affiche de *La nuit est belle !* cette année.



Pourquoi le 23 septembre ?

Cette date correspond au lendemain de l'équinoxe qui marque le début de l'automne. Durant un équinoxe, la durée de la journée est équivalente à celle de la nuit. Le temps de nuit sera donc suffisant pour profiter du ciel étoilé !

3- Des animations pour tous !

La nuit est belle !, c'est avant tout un événement qui s'adresse au grand public. C'est pourquoi il se traduit par de nombreuses animations festives et ludiques sur le territoire du Rhône.

Une grande fête pour tous, qui va offrir aux habitants la possibilité de retrouver la beauté d'un ciel étoilé et les animaux de la nuit : voilà le credo de *La nuit est belle !*

Les communes du territoire qui participent étaient libres d'organiser les animations de leur choix pour profiter au mieux de ce moment privilégié. Avec tout de même quelques prérequis : **pas de lumière, niveau sonore raisonnable et gratuité !**

Promenade au crépuscule, visite de parc à la découverte de la faune nocturne, lecture de contes à la torche, repas au chandelle, jeux d'échec à la frontale... **il y en aura pour tous les goûts sur le territoire du Rhône. Sans compter les multiples points d'observation du ciel** qui seront déployés, grâce à la précieuse collaboration des clubs d'astronomes-amateurs.

Retrouvez toutes les animations qui seront proposées le 23 septembre dans la région lyonnaise sur l'application dédiée !

- En vous connectant sur :
https://lneb2022.glideapp.io/dl/74c4fe?utm_source=LNEB2022&utm_medium=LNEB2022&utm_campaign=LNEB2022



- En scannant ce QR-code :



4- Une manifestation qui génère de la synergie

Si le Grand Genève continue de porter l'événement sur son agglomération qui regroupe 209 communes suisses et françaises, l'enthousiasme s'est propagé au-delà des frontières originelles et mobilise de nombreux acteurs !

Côté français, de nombreuses communes de la **région lyonnaise** (voir p3), mais aussi deux communes de la **Communauté de communes de la Plaine de l'Ain** (Saint-Maurice-de-Remens et Ambérieu-en-Bugey) et six communes du **Parc naturel régional du Haut-Jura** (Longchaumois, Hauts-de-Bienne, Morbier, Bellefontaine, Prémanon et Nanchez) participent à *La Nuit est belle !*

Les Syndicats d'énergie jouent également un grand rôle dans la réussite de l'événement. Ils **accompagnent administrativement et techniquement les communes** qui leur ont délégué la compétence éclairage public afin de gérer l'extinction des luminaires sur leurs territoires respectifs. En effet, il ne suffit pas d'appuyer sur un interrupteur !

L'extinction peut être réalisée de deux façons :

- via les **compteurs communicants Linky**, qui permettent une gestion à distance (toutes les communes n'en sont pas encore équipées) ;
- à partir des **horloges astronomiques**, ce qui nécessite un réglage manuel de l'armoire sur place par une entreprise spécialisée.

Les Syndicats d'énergie partenaires :

- le **SIGERLy** (Syndicat des énergies de la région lyonnaise),
- le **SYDER** (Syndicat Départemental d'Energie du Rhône),
- le **SIEA** (Syndicat Intercommunal de l'Energie et de l'e-communication de l'Ain)
- le **SYANE** (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie)

Les Syndicats d'énergie ont travaillé avec Enedis pour **répertorier dans les communes toutes les armoires électriques concernées par l'extinction**. Objectif : disposer d'une cartographie précise de ces armoires, afin qu'Enedis envoie une impulsion le soir du 23 septembre pour éteindre et le 24 septembre au matin pour rallumer. A noter **qu'Enedis procède à ces opérations gratuitement**. Le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité est d'ailleurs sponsor de *La Nuit est belle !* côté genevois, avec EDF.

III – Mieux comprendre les enjeux de la pollution lumineuse

Eteindre l'éclairage public, oui, mais pourquoi ? Voici les quatre grandes raisons de lutter contre la pollution lumineuse.

REALISER DES ECONOMIES D'ENERGIE

Aujourd'hui de plus en plus de communes éteignent quotidiennement leur éclairage public pour diminuer leur facture énergétique.

En effet, les études de l'Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) révèlent que l'éclairage public représente **18% de la consommation d'énergie des communes ; soit 37% de leur facture d'électricité.**

L'agence estime notamment qu'on pourrait faire environ 40% d'économie sur les dépenses d'éclairage public en adaptant les installations actuelles.

PRESERVER LA SANTE HUMAINE

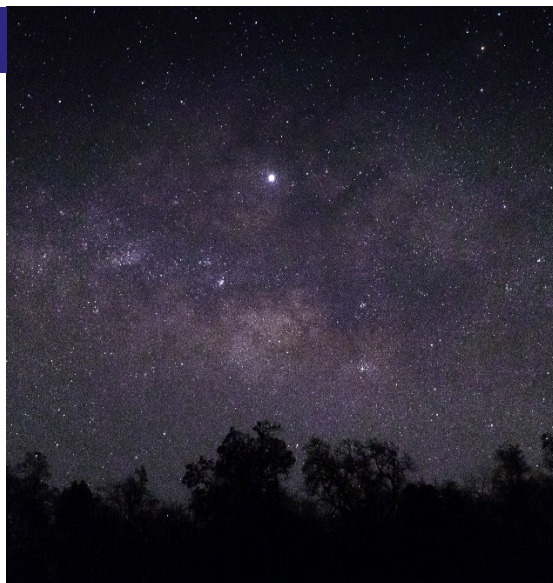
La lumière intrusive, c'est à dire la pénétration d'une source de lumière artificielle extérieure (luminaires, panneaux publicitaires lumineux...) dans l'habitation, entraîne des effets néfastes sur notre organisme et notre santé. **Les troubles du sommeil** occasionnés par la présence constante d'éclairage entraîne une **baisse de production de mélatonine**, pourtant vitale au bon fonctionnement de notre organisme



OBSERVER LES ETOILES

Parce qu'ils ne peuvent plus observer les étoiles et mener leurs recherches, **les astronomes sont les premiers à dénoncer la pollution lumineuse, dans les années 1970**. Ils attirèrent l'attention des pouvoirs publics sur l'augmentation des sources lumineuses artificielles et leurs effets sur le ciel étoilé.

C'est lors du Grenelle de l'environnement de 2009 que les pouvoirs publics se penchent réellement sur la question des nuisances lumineuses, et à partir de 2013 que le terme de **pollution lumineuse** est utilisé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.



PROTEGER LA BIODIVERSITE NOCTURNE

De nombreuses espèces sont affectées par le **sur-éclairage des villes qui crée de véritables pièges et barrières écologiques pour la biodiversité** : perte de repère des animaux, fragmentation, modification du rapport proie-prédateur, dégradation des habitats naturels et perturbation des migrations.

L'éclairage artificiel a aussi un **impact sur la flore**, retardant la chute des feuilles, créant une photosynthèse dégradée, perturbant la germination et empêchant la pollinisation nocturne des plantes par les papillons de nuit

Dossier de presse *La Nuit est belle !* 2022 réalisé par l'équipe organisatrice et le SIGERLy – septembre 2022 – Contenus : *La nuit est belle !*, Isabelle Vauglin, SIGERLy, - Images : *La Nuit est belle !*, Michel Djaoui, Société astronomique du Léman, Cyril Schönbächler CCO-GE, Freepik, Isabelle Vauglin, Ville de Montagny.